

02 fév 2023 -15:34

Ordre du jour du Conseil des ministres du 3 février 2023

Voici la liste provisoire des points à l'ordre du jour du Conseil des ministres.

- Fonction publique : imputation du congé de deuil sur la période de la rémunération garantie
- Loterie nationale : augmentation de capital et modification des statuts
- Loterie nationale : fins d'utilité publique auxquelles est affectée une partie du bénéfice
- Affaires sociales : avenant à la convention entre établissements hospitaliers et organismes assureurs
- Élargissement de la législation en matière d'utilisation de l'ADN
- Accord de coopération en matière d'assistance aux victimes dans la Région de Bruxelles-Capitale
- Accord de coopération en matière d'assistance aux victimes en Région wallonne
- Rapport intermédiaire du plan d'action fédéral « Handicap »
- Accord avec la République dominicaine sur l'activité professionnelle de membres de la famille du personnel diplomatique
- Accord avec le Kosovo sur l'activité professionnelle de membres de la famille du personnel diplomatique
- Cyberstratégie Défense
- Modification de la loi sur les élections sociales
- Divers

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos
Service Rédaction
+32 2 287 41 10
pieter-jan.devos@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be